

Educateur technique spécialisé - ETS

Informations sur le concours

Publié le :	20-08-2026
Filière :	Filière socio-éducative
Catégorie :	A
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Interne
Nombre de postes offerts par l'établissement :	1
Adresse d'envoi email des candidatures :	gestion.carrieres@ch-aurillac.fr
Date du concours :	18-10-2026
A propos du poste :	

Accueil des personnes (patients, usagers, familles, etc.)

Conseil sur la définition de(s) projet(s) professionnel(s)/individuel(s) et bilan des réalisations

Établissement/actualisation et mise en oeuvre de procédures, protocoles, consignes, spécifiques à son domaine

Réalisation d'études et de travaux de recherche dans son domaine

Recensement et analyse des besoins des utilisateurs, spécifiques à son domaine

Recherche de terrains de stage en milieu ordinaire de travail

Rédaction de documents techniques, relatifs à son domaine d'activité

Tenue d'entretiens individuels d'activité, de suivi pédagogique

Informations sur l'établissement

Nom : Centre Hospitalier Henri Mondor d'Aurillac

Ville : 15000 Aurillac

Site Web : <https://www.ch-aurillac.fr/>

Pour candidater

Date limite de candidature : 18-09-2026

Conditions de candidature :

Peuvent concourir les personnes :

- Possédant la nationalité française et les ressortissants des Etats membres de la Communauté européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen,
- Jouissant de leurs droits civiques,
- Dont, le cas échéant, les mentions portées au bulletin n°2 de leur casier judiciaire sont compatibles avec l'exercice des fonctions du grade pour lequel le concours est ouvert,
- Se trouvant en position régulière du code du service national,
- Remplissant les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction compte tenu des possibilités de compensation du handicap.
- Conditions propres au concours sur titres pour le recrutement d'éducateur spécialisé premier grade :

Peuvent faire acte de candidature, les titulaires du diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé ou les titulaires d'un titre ou d'un diplôme reconnu équivalent dans les conditions prévues par le décret du 13 février 2007 précité.

Pièces à fournir :

Le dossier de candidature est composé des pièces suivantes :

Demande d'admission à concourir établie sur papier libre ;
 Photocopie de la carte nationale d'identité, du livret de famille ou de la carte de ressortissant de l'un des Etats membres de l'UE ;
 Un extrait de casier judiciaire ayant moins de trois mois en date ;
 Le titre de formation (D.E. d'éducateur spécialisé) ;
 Un état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document. Pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national, une pièce attestant leur situation au regard du service national ;
 Un CV sur papier libre pouvant être accompagné d'attestation d'emploi mentionnant, notamment les actions de formations suivies et éventuellement des travaux effectués

Mail pour l'envoi des candidatures : gestion.carrieres@ch-aurillac.fr

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :
 Madame Léa GLEMET
 Directrice des Ressources Humaines du
 CENTRE HOSPITALIER HENRI MONDOR D'AURILLAC
 50, avenue de la République
 B.P. 229
 15002 AURILLAC CEDEX